

# L'arbitrage

En complément du rapport annuel, mis à disposition sur le site LBARA:  
[https://www.billard-auvergne-rhone-alpes.com/fr/assemblee-generale-2020\\_r\\_10034.html](https://www.billard-auvergne-rhone-alpes.com/fr/assemblee-generale-2020_r_10034.html)

## La formation :

La formation de l'arbitrage évolue. En effet, la formation et les examens théoriques se feront via le site de FFB (à partir de janvier 2021) sous le couvert du Responsable CJA (Commission Juges & Arbitre).

Procédure d'accès :

- Aller sur le site de la FFB <http://www.ffbillard.com>
- Cliquer sur l'onglet "Portail formation"
- Cliquer sur l'onglet "Formation des arbitres"
- Cliquer dans le menu, l'option voulue
- Suivre les instructions.

En cas de difficultés, se rapprocher du RCJA (Responsable de la Commission Juges & Arbitre) de la LBARA.

La Fédération française de billard délivre trois grades d'arbitre

- **Arbitre départemental** (accessible dès l'âge de 12 ans)
- **Arbitre de ligue** (ou régional) (accessible dès l'âge de 14 ans)
- **Arbitre fédéral** (ou national) (accessible dès l'âge de 16 ans)

Des journées de formation pourront être organisées à la demande des clubs auprès du RCJA.

**Il est rappelé que chaque joueur et en particulier les compétiteurs devraient suivre la journée de formation et lire les différents codes. (sportif et d'arbitrage).**

Nota : Le code d'arbitrage complète le code sportif.

## Rappel de certaines règles d'arbitrage :

- On n'annonce plus la reprise depuis déjà plusieurs années.
- La fausse queue n'est plus une faute, si le point est réalisé, il est compté.
- Remplacement des billes, se référer à l'article 2.2.09 page 28 du code sportif.
- Forfait ou abandons, se référer à l'article 2.1.19 page 25 du code sportif.
- La pause est de cinq minutes, **sauf aux 3 bandes ou la pause est de quatre minutes** (article 6.2.27 page 67 du code sportif).
- **Le time-out** (article 6.2.26 page 67 du code sportif) : en dehors des finales des Championnats de France Masters U17 et U21, le nombre de time-out est de trois. En dehors de ces catégories, le temps d'exécution est sous la responsabilité du joueur et le décompte à l'appréciation du marqueur, voire l'arbitre en cas d'absence de marqueur. Il est clair que chaque joueur doit faire le nécessaire pour respecter le délai de 30 secondes. L'arbitre pourra appliquer une tolérance en fonction de la difficulté du point à jouer.
- Afin de mieux apprécier les fautes de queutage, des vidéos sont à disposition sur le site de la LBARA. Voici le lien :  
[https://www.billard-auvergne-rhone-alpes.com/fr/fautes-queutage\\_r\\_10014.html](https://www.billard-auvergne-rhone-alpes.com/fr/fautes-queutage_r_10014.html)

**Cette note est à afficher dans les clubs, à disposition de tous les joueurs.**

Le Responsable de la commission des juges et arbitres est à votre disposition pour vous accompagner et vous aider sur l'arbitrage.